

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ont pour objet de définir les modalités et conditions d'accès et d'utilisation du Pack Sécurité proposé par Free à l'Utilisateur, pour ses besoins propres et dans le cadre d'un usage personnel, à son Domicile. Toute utilisation du Pack Sécurité est subordonnée au respect par l'Utilisateur des présentes Conditions Générales d'Utilisation dont il reconnaît expressément avoir eu connaissance lors de sa souscription et accepter les termes.

#### ARTICLE 1. DÉFINITIONS

Dans les CGU, les mots ou expressions commençant par une majuscule auront la signification suivante :

**Application** : désigne l'application mobile « Freebox » de Free (téléchargement nécessaire depuis un terminal mobile compatible) disponible sur l'App Store et Google Play.

**Conditions Générales d'Utilisation ou « CGU »** : désigne les présentes conditions générales d'utilisation.

**Domicile** : désigne le lieu de résidence privé en France métropolitaine où l'Utilisateur a choisi d'installer sa ligne Freebox.

**Pack Sécurité** : désigne les appareils vendus à l'Utilisateur par Free et installés par l'Utilisateur à son Domicile. Les appareils composant le Pack Sécurité sont une centrale d'alarme (intégrée dans le Server Freebox Delta) une caméra Wi-Fi, un détecteur d'ouverture de porte, un détecteur de mouvements et une télécommande ainsi que des accessoires.

**Utilisateur** : désigne la personne physique abonnée Freebox Delta, qui utilise le Pack Sécurité, à titre privé, dans le cadre de son Domicile.

#### ARTICLE 2. PRIX ET PAIEMENT

Le Pack Sécurité est offert en cas d'achat au moment de la souscription de l'abonnement à l'offre Freebox Delta. A défaut, les appareils sont vendus sur l'Espace abonné. La vente du Pack et des appareils est régie par les Conditions Générales de Vente de Free.

#### ARTICLE 3. DESCRIPTION

Le Pack Sécurité permet à l'Utilisateur de disposer d'un système d'alarme connecté (intégrant une sirène), d'accéder en direct à sa caméra depuis l'Application et d'être alerté sur l'Application en cas de détection d'intrusion par le Pack Sécurité lorsque l'alarme est activée.

Free n'assure pas la sécurité et la surveillance des locaux ou des personnes, notamment pour le compte de l'Utilisateur. Free fournit uniquement le Pack Sécurité et un accès à l'Application permettant à l'Utilisateur d'assurer lui-même en autonomie et à distance la surveillance des locaux ou des personnes.

L'Utilisateur peut à tout moment pendant la durée de souscription au Pack Sécurité, sous réserve de remplir les conditions d'éligibilité, souscrire sur l'Espace abonné au service optionnel « Intervention d'un agent de sécurité » fourni par AXA et uniquement disponible pour un seul Domicile situé en France métropolitaine (hors Corse). Le service optionnel « Intervention d'un agent de sécurité » est décrit dans les conditions générales et particulières d'AXA. Le prix du service optionnel « Intervention d'un agent de sécurité » indiqué dans lesdites conditions générales et particulières est facturé avec l'abonnement Freebox Delta et payable conformément aux stipulations des Conditions Générales d'Abonnement de Free.

#### ARTICLE 4. CONDITIONS D'ACCES

Pour utiliser le Pack Sécurité, l'Utilisateur doit avoir installé le Server Freebox Delta et téléchargé l'Application, le Pack Sécurité ne pouvant être utilisé autrement qu'avec le Server Freebox Delta et l'Application, disposer d'un terminal mobile compatible et d'un numéro de téléphone mobile, et maintenir son abonnement à l'offre Freebox Delta pendant toute la durée d'utilisation du Pack Sécurité.

Il appartient à l'Utilisateur de vérifier la compatibilité de la configuration de son équipement personnel avec le Pack Sécurité. Pour pouvoir bénéficier du Pack Sécurité, le Domicile doit être situé en France métropolitaine.

L'usage et le téléchargement de l'Application sur un terminal mobile connecté en 3G/4G entraînent des coûts de connexion qui ne sont pas inclus dans le Pack Sécurité. Ces coûts de connexion sont variables selon l'offre mobile détenue par l'Utilisateur.

#### ARTICLE 5. CONDITIONS D'UTILISATION

L'Utilisateur s'engage à se conformer à l'ensemble des consignes d'utilisation relatives à l'installation et l'utilisation du Pack Sécurité consultables dans la documentation remise avec le Pack Sécurité et disponible sur l'Application, et supportera toutes les conséquences, notamment financières, attachées à une installation ou une utilisation non conforme du Pack Sécurité aux normes en vigueur et consignes d'utilisation.

L'Utilisateur s'engage à utiliser le Pack Sécurité uniquement dans le Domicile, dans le cadre du cercle familial et aucun cas pour obtenir des images ou vidéos de l'extérieur du Domicile. Toute autre utilisation du Pack Sécurité est non autorisée par Free. En particulier, le Pack Sécurité ne peut être utilisé pour obtenir des images ou vidéos ou suivre des conversations dans les lieux publics, pour surveiller l'activité de salariés ou de manière à porter atteinte à la vie privée des personnes filmées. L'Utilisateur est responsable de l'utilisation qu'il fait du Pack Sécurité. L'Utilisateur est informé que le Pack Sécurité n'est pas un service de télésurveillance.

Dans l'hypothèse où l'Utilisateur déciderait d'utiliser le Pack Sécurité dans le cadre d'une relation employeur/salarié, cette utilisation se ferait sous l'entière responsabilité de l'Utilisateur, dans le respect des dispositions du droit du travail applicables, notamment dans le respect des dispositions relatives à l'information des salariés concernés (Article L1222-4 du Code du travail). La caméra ne doit en aucun cas être utilisée pour surveiller le personnel de l'Utilisateur pendant ses heures de travail. Par conséquent, la caméra fixe ne doit pas être orientée de manière à filmer en permanence les salariés de celui-ci. Il appartient à l'Utilisateur en tant que responsable de traitement de se renseigner auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés des

dispositions qu'il doit respecter à travers l'usage de ces services, notamment au regard de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et à la réglementation européenne relative à la protection des données à caractère personnel.

Plus généralement, l'Utilisateur s'engage à respecter toutes les obligations mises à sa charge par les dispositions légales et réglementaires en vigueur au moment de son utilisation du Pack Sécurité.

L'Utilisateur s'engage à respecter, ou faire respecter à toute personne utilisant le Pack Sécurité, les règles suivantes :

- les données circulant et/ou mises à disposition sur les réseaux de communications électroniques (notamment sur Internet) ne doivent pas contrevenir aux lois, réglementations, chartes d'usages ou déontologies, nationales et internationales en vigueur. En particulier, tout contenu visant notamment à la provocation aux crimes et délits, à l'incitation à la haine raciale ou au suicide, à l'apologie des crimes contre l'humanité, ou comportant des éléments de pornographie infantile est strictement interdit ;

- tout contenu à caractère violent ou pornographique est strictement interdit lorsque le contenu est susceptible d'être accessible aux mineurs ;

- l'Utilisateur, par son comportement et par les données qu'il met à disposition ou qu'il obtient à l'aide du Pack Sécurité, s'oblige à ne pas porter atteinte aux droits des tiers, notamment par :

- la collecte et/ou propagation de données, d'images ou de sons pouvant constituer une diffamation, une injure, un dénigrement ou portant atteinte à la vie privée, au droit à l'image, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public ;
- la diffusion de biens matériels ou immatériels protégés par un droit de propriété intellectuelle, littéraire, artistique ou industrielle pouvant constituer une contrefaçon. Il appartient à l'Utilisateur d'obtenir les autorisations préalables et concessions de droits nécessaires.

#### ARTICLE 6. SUSPENSION / RESILIATION

**6.1.** Free peut suspendre l'accès de l'Utilisateur au Pack Sécurité et à l'Application sans délai en cas de manquement de l'Utilisateur à l'une de ses obligations au titre des articles 2, 4, 5 et 9 des CGU.

**6.2.** Free peut résilier les CGU, par tout moyen, sans indemnité, lorsqu'une cause de suspension n'aura pas disparu dans un délai de 7 jours à compter de la suspension de l'accès au Pack Sécurité.

#### ARTICLE 7. RESPONSABILITE

Free fait ses meilleurs efforts pour assurer le bon fonctionnement de l'Application et l'exécution du Pack Sécurité. Toutefois, la responsabilité de Free ne peut pas être recherchée :

- compte tenu de la nature même d'Internet et des réseaux de télécommunication fixe ou mobile (notamment problèmes de perturbation et de ralentissement du réseau Internet et de couverture de téléphonie fixe et mobile), du fait des vitesses d'accès à l'Application et au Pack Sécurité, des temps d'ouverture de l'Application, de la suspension ou de l'impossibilité d'accès à l'Application, du temps de transmission des images /sons pris par le Pack Sécurité ;

- lorsque l'Application ou le Pack Sécurité s'avère incompatible ou présente des dysfonctionnements avec certains logiciels, configurations, systèmes d'exploitation ou équipements de l'Utilisateur.

L'Utilisateur reconnaît avoir connaissance de la nature du réseau Internet et, en particulier, de ses performances techniques ainsi que de la possibilité d'interruptions, lenteurs et inaccessibilités au réseau Internet.

L'Utilisateur devra prendre toutes les précautions nécessaires à la protection des données et/ou du logiciel et/ou des logiciels stockés sur les équipements reliés au Pack Sécurité contre toute forme de contamination par des virus et/ou de tentative d'intrusion par piratage.

Free n'exerce aucun contrôle sur les vidéos, conversations ou données stockées, échangées ou consultées accessibles à l'Utilisateur, ou transitant par le biais du Pack Sécurité et de l'Application et n'assume aucune responsabilité quant à leur contenu, nature ou caractéristiques, l'Utilisateur en étant seul responsable. L'Utilisateur tiendra Free indemne de tout dommage et/ou de toute plainte ou réclamation de tiers liés à une utilisation du Pack Sécurité contraire à celle définie dans l'article 5 des CGU.

#### ARTICLE 8. DONNEES PERSONNELLES

Le traitement des données personnelles de l'Utilisateur recueillies par Free est décrit dans la Politique de confidentialité des données disponible sur [https://www.free.fr/pdf/Politique\\_de\\_confidentialite\\_des\\_donnees\\_FREEBOX.pdf](https://www.free.fr/pdf/Politique_de_confidentialite_des_donnees_FREEBOX.pdf).

L'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition pour des motifs légitimes sur les données le concernant ainsi que d'un droit à la portabilité de ses données via son espace abonné ou en adressant un courrier et en justifiant de son identité à : Free – Informatique et Libertés – 75371 Paris Cedex 08.

#### ARTICLE 9. PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'Application et chacun des éléments qui la composent, notamment les logiciels, progiciels, interfaces, bases de données, savoir-faire, données, textes, articles, lettres d'informations, communiqués, présentations, brochures, illustrations, photographies, programmes informatiques, animations, marques, et toutes autres informations, sont la propriété exclusive de Free.

Free concède à l'Utilisateur un droit personnel d'utilisation non exclusif de l'Application, non cessible, non transférable et gratuit, uniquement pour ses besoins propres dans le cadre de l'utilisation du Pack Sécurité, à l'exclusion de toute autre finalité. Ce droit d'utilisation ne confère à l'utilisateur aucun droit de propriété sur l'Application et chacun des éléments qui la composent. L'Utilisateur s'interdit donc de vendre, prêter, nantir, licencier, reproduire, commercialiser, adapter, modifier, transformer, décompiler tout élément de l'Application. Il est strictement interdit à l'Utilisateur d'accéder et/ou d'utiliser les codes source de l'Application.